



## ÉTABLISSEMENT

Ville de Mandelieu la Napoule  
(06)  
avenue de la République  
06212 Mandelieu Cedex

## AVIS DE MARCHÉ

TRAVAUX

DIRECTIVE 2014/24/UE

## Section I : Pouvoir adjudicateur

### I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Mandelieu la Napoule (06), Numéro national d'identification : 21060079700182, Contact : M. Le Maire ou l'Elu délégué, Avenue de la République, 06212 MANDELIEU Cedex, FRANCE. Tél. : +33 492973000. Fax : +33 492973572. Courriel : marchespublics@mairie-mandelieu.fr. Code NUTS : FRL03.

**Adresse(s) internet :**Adresse principale : <http://www.mandelieu.fr>Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

### I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

### I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

Mairie de Mandelieu-La Napoule Avenue de la République , Contact : Service Commande Publique, 06210 Mandelieu-la-Napoule, FRANCE. Tél. +33 492973063. Courriel : marchespublics@mairie-mandelieu.fr. Code NUTS : FRL03. Adresse internet : <http://www.marches-securises.fr>.

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :**

Mairie de Mandelieu-La Napoule Avenue de la République , 06210 Mandelieu-la-Napoule, FRANCE. E-mail : marchespublics@mairie-mandelieu.fr. Code NUTS : FRL03. Adresse internet : <http://www.marches-securises.fr>.

### I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

### I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

## Section II : Objet

### II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

**II.1.1) Intitulé :** TRAVAUX D'ENTRETIEN ET TRAVAUX NEUFS DE MARQUAGE ROUTIER**II.1.2) Code CPV principal**

45233221

**II.1.3) Type de marché**

Travaux

**II.1.4) Description succincte**

La présente consultation porte sur la réalisation du marquage au sol sur les voies et parkings situés sur la commune de Mandelieu-La Napoule. La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L.2124-2, R.2124-2 1°, R.2131-18, R.2132-2, R.2132-4 à R.2132-6, R.2143-1 à R.2143-2, R.2151-1 à R.2151-5, R.2161-2 à R.2161-5, R.2161-4 du Code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande, passé à prix unitaires fixant toutes les stipulations contractuelles et exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande, sans négociation ni remise en concurrence, selon les modalités prévues dans l'accord-cadre et en application des articles L2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique.

**II.1.5) Valeur totale estimée**

Valeur estimée hors TVA : 2400000 euros.

**II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Non

### II.2) DESCRIPTION

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

34922100

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRL03

**Lieu principal d'exécution** : Commune de Mandelieu-La Napoule  
06210 MANDELIEU-LA NAPOULE

#### II.2.4) Description des prestations

Le présent marché porte sur la réalisation du marquage au sol sur les voies et parkings situés sur la commune de Mandelieu-La Napoule.

Montant minimum annuel : 100 000,00 € HT

Montant maximum annuel : 600 000,00 € HT

A titre indicatif, les montants des commandes effectuées pour les périodes précédentes sont les suivants :

1ère période (14/04/2017 au 14/04/2018) : 205 520,57 € HT

2ème période (15/04/2018 au 14/04/2019) : 232 287,18 € HT

3ème période (15/04/2019 au 14/04/2020) : 211 150,99 € HT

#### II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

#### II.2.6) Valeur estimée

**Valeur hors TVA** : 2400000 euros

#### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

**Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction** : Oui

**Description des modalités ou du calendrier des reconductions** : Le présent accord cadre est passé pour une durée d'un an, éventuellement reconductible tacitement 3 fois pour une durée ne pouvant excéder 4 ans dans les conditions déterminées au CCAP.

#### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

##### II.2.10) Variantes

**Des variantes seront prises en considération** : Non

##### II.2.11) Informations sur les options

**Options** : Oui

**Description de ces options** :

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

##### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

##### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

**Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne** : Non

##### II.2.14) Informations complémentaires

### **Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

#### III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

##### III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

**Liste et description succincte des conditions** :

Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent soit les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat), disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr), soit le Document Unique de Marché Européen (DUME) sur le site <https://dume.chorus-pro.gouv.fr>.

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L 2141-1 à L 2141-5 et L 2141-7 à L 2141-11 du Code de la commande publique.

- Déclaration sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail.

Par ailleurs, sont interdites de soumissionner les entreprises entrant dans un des cas d'interdiction mentionnés aux articles L 2141-1 à L 2141-5 et L 2141-7 à L 2141-11 du Code de la commande publique.

##### III.1.2) Capacité économique et financière

**Liste et description succincte des critères de sélection** :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

##### III.1.3) Capacité technique et professionnelle

**Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis** :

- Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations pourront indiquer le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin

##### III.1.5) Informations sur les marchés réservés

**Marché réservé** : Non

## III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

### III.2.1) Informations relatives à la profession

### III.2.2) Conditions particulières d'exécution

Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental dont le détail est indiqué dans les documents de la consultation. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges.

### III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

### III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

## Section IV : Procédure

### IV.1) DESCRIPTION

#### IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

#### IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

#### IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

#### IV.1.5) Information sur la négociation

#### IV.1.6) Enchère électronique

#### IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Non

### IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

#### IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

#### IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Lundi 17 août 2020 - 16:00

#### IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

#### IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

#### IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 3 (à compter de la date limite de réception des offres).

#### IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

mardi 18 août 2020 - 09:00.

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non

## Section VI : Renseignements complémentaires

### VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

Le présent accord-cadre sera renouvelé aux termes de ce dernier.

### VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

### VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le DCE est téléchargeable gratuitement sur le site internet [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr). Aucune demande d'envoi du DCE sur support papier ou sur support physique électronique n'est autorisée.

CONTENU DE L'OFFRE :

- L'acte d'engagement (AE) et ses annexes

- Le bordereau des prix unitaires / détail quantitatif estimatif (BPU/DQE)
- Le mémoire justificatif des dispositions que l'entreprise se propose d'adopter pour l'exécution du contrat.

Ce document comportera tous les éléments demandés au CCTP et tous les éléments nécessaires à l'analyse des offres, selon le détail indiqué aux critères de jugement (Article Attribution de l'accord-cadre du règlement de consultation).

#### REMISE DES OFFRES :

Le dépôt dématérialisé est obligatoire.

La transmission des plis par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante: <https://www.marches-securises.fr>.

La transmission des plis sous support papier n'est pas autorisée. Toute offre papier sera considérée comme offre irrégulière non susceptible de régularisation.

#### Modalités essentielles de financement et de paiement

- Règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement
- Délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours
- Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la BCE à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au 1er jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de 8 points de %. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros
- Crédits nécessaires au financement de l'opération inscrits dans les comptes de la commune au budget annuel
- Financement sur fonds propres
- Une Avance est prévue sauf renonciation du titulaire, elle est conditionnée par la constitution d'une garantie à première demande couvrant 100% du montant de l'avance dans les conditions du CCAP.

### VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

#### VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de NICE 18 avenue des Fleurs CS 61039 , 06050 Nice Cedex 1 FRANCE. Tél. +33 489978600. E-mail : [greffe.ta-nice@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nice@juradm.fr). Adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr>.

#### VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou Litiges Place Félix Baret - CS 80001 , 13282 Marseille cedex 06 FRANCE.

#### VI.4.3) Introduction des recours

Le Tribunal Administratif de Nice peut être saisi sur la base : - soit de l'article L.551-1 (référé pré-contractuel) du Code de justice administrative avant la signature du marché - soit de l'article L.551-13 et suivants (référé contractuel) dans les délais de l'article R.551-7 du Code de justice administrative - soit de l'article R.421-1 (recours pour excès de pouvoir) du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois courant à compter de la notification de la lettre de regret adressée au candidat évincé - soit du recours en contestation de la validité du contrat (Jurisprudence "Tarn et Garonne"), qui peut être exercé par les tiers du contrat sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché.

#### VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Tribunal Administratif de NICE 18 avenue des Fleurs CS 61039 , 06050 Nice Cedex 1 FRANCE. Tél. +33 489978600. E-mail : [greffe.ta-nice@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nice@juradm.fr). Adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr>.

### VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

08 juillet 2020